



CSEE 9 FEVRIER 2023 – DECLARATION UGICT CGT DEGREMONT SUEZ

En préambule, L'Ugict CGT Degrémont Suez tient à remercier les permanents et reconnaît l'importance du travail qu'ils réalisent pour assurer à tous les salariés de l'UES des Activités Sociales et Culturelles de grande qualité.

En 2022 lors de la présentation du budget l'Ugict CGT Degrémont Suez a alerté par la voix d'une de nos élue, sur la pérennité de la hausse des subventions mises en place par le bureau CFTC du CSE.

Aujourd'hui, le bilan présenté démontre le bien fondé de notre alerte qui avait pourtant été balayée en arguant que la hausse des subventions était viable pendant à minima 3 ans.

L'année 2022, année d'élection dans le cadre du renouvellement du CSE, a été une année où les dépenses ont très fortement augmenté. Nous pouvons légitimement nous interroger sur la visée électoraliste de ces dépenses.

Aujourd'hui, pour l'année 2023 une diminution des subventions est présentée par le bureau CFTC du CSE. Comment l'arbitrage sur les subventions impactées a-t-il été réalisé ? Pourquoi aucune discussion sur ce sujet au sein de la supra-commission ASC qui regroupe des représentants de chaque OS n'a-t-elle pas eu lieu ? Une transparence, une co-construction n'est toujours pas à l'ordre du jour et l'Ugict CGT Degrémont Suez le regrette. En effet, lors du 1^{er} CSE de la nouvelle instance chaque OS a proposé un candidat au poste de trésorier adjoint mais le bureau est resté fermé.

Nous le rappelons, nous sommes dans un contexte inflationniste où les salariés de notre UES subissent une réelle perte de pouvoir d'achat, les NAO étant loin de permettre un maintien des salaires. Or certains salariés de l'UES considèrent les subventions des ASC comme un complément de rémunération, ce que l'Ugict CGT Degrémont Suez ne cautionne toutefois pas car nous revendiquons des augmentations de salaires.

C'est pourquoi, nous pensons que les salariés ne vont pas comprendre un tel écart entre les subventions d'une année sur l'autre.